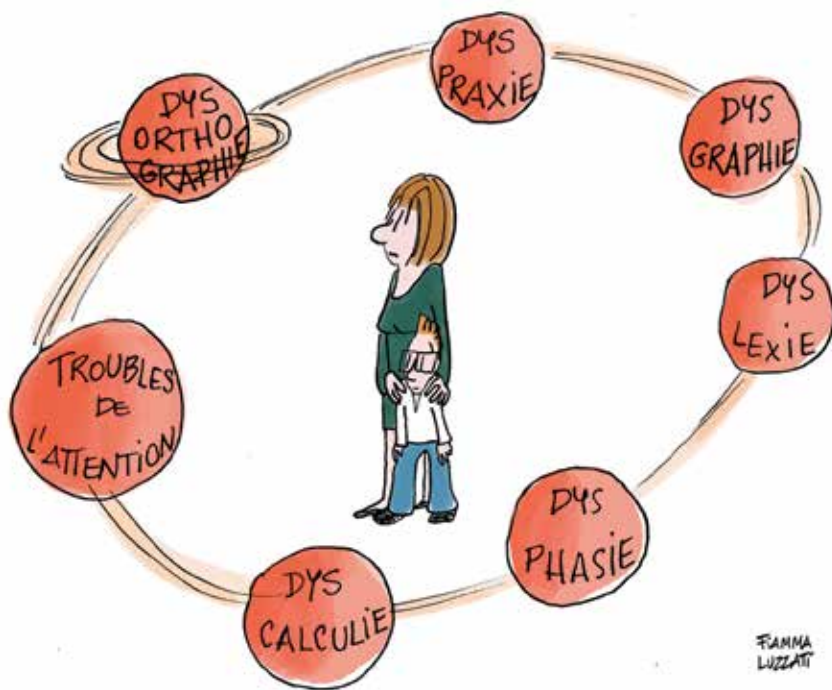


LES TROUBLES DYS



Avec le soutien de la Ville de Nouméa



On nomme « troubles Dys » l'atteinte de certaines fonctions du cerveau impactant :

- Le langage oral : **dysphasie**
- La réalisation des gestes : **dyspraxie**
- La lecture et le langage écrit : **dyslexie et dysorthographe**
- La numération : **dyscalculie**
- La concentration, l'attention, l'impulsivité et la planification : **Le Trouble De l'Attention** avec ou sans Hyperactivité

Définition de l'OMS (organisation mondiale de la santé)

Les troubles DYS NE SONT PAS dûs à :

- Une intelligence limitée.
- Un trouble de la vision ou de l'audition.
- Un accident ou un traumatisme.
- Un trouble psychologique.
- Un manque de scolarisation ou une insuffisance culturelle.

Délibération N°106 du 15 janvier 2016 - Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie

Extrait de l'article 6 : La Nouvelle-Calédonie lutte contre toutes les formes de discrimination pour faciliter la réussite des élèves. Pour favoriser l'égalité des chances, des dispositions appropriées rendent possibles l'accès de chacun, en fonction de ses aptitudes et **de ses besoins particuliers**, aux différents types ou niveaux de la formation scolaire.

L'ambition de tout enseignant est que chaque élève grandisse, progresse et s'épanouisse à l'École. Chaque enfant ou jeune souhaite que sa scolarité ne soit pas un parcours du combattant, qu'on l'aide à corriger, contourner, compenser et appréhender au mieux ses difficultés.

Ce livret, fruit d'une initiative de l'association Dys.nc, soutenue par la ville de Nouméa a fait l'objet de plusieurs rencontres et réunions de travail avec les personnes-ressources du vice-rectorat, afin de répondre autant que faire se peut, aux besoins des usagers de l'École.

Au travers de cet outil d'informations pour les parents et élèves, et de travail pour les professionnels de l'éducation, nous avons souhaité vous donner des premiers éléments de compréhension des troubles «dys» et des pistes par lesquelles l'élève pourra être pris en compte dans sa singularité et ses besoins éducatifs particuliers.

Les aménagements que vous y trouverez ne sont que des suggestions, adaptables à chaque enfant et à chaque situation. Ils pourront donner lieu à des approfondissements et à des temps de formation proposés par le vice-rectorat, en partenariat avec l'association Dys.nc.

Nous espérons que ce livret pourra vous guider pour accompagner au mieux ces élèves à besoins spécifiques et ainsi rendre les apprentissages accessibles à tous.

Bonne lecture.

La dysphasie

Atteinte des fonctions du cerveau impactant le langage oral : sa réception (compréhension) et/ou son expression.

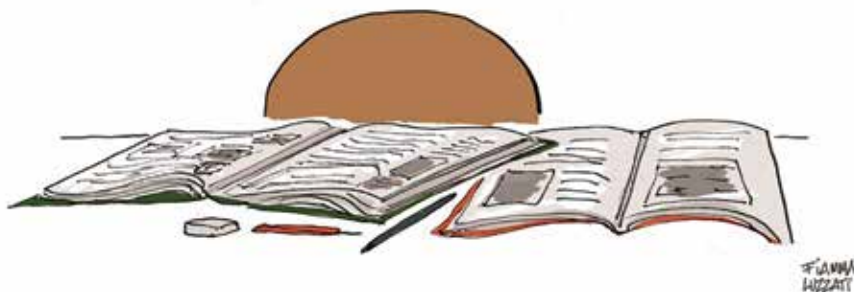
La dysphasie peut en milieu scolaire se manifester par :

- Une difficulté à comprendre les consignes.
- Une production verbale indistincte, un discours peu structuré.
- Des troubles de la syntaxe.
- Des troubles de la perception du temps.
- Une difficulté à accéder au second degré et à l'implicite.
- Une grande fatigabilité due à la compensation permanente.

dysphasie

Les aménagements

QUAND IL PARLE, MAXIME NE RÉALISE PAS QUE LES MOTS SE MÉLANGENT, QU'ILS NE SONT PAS ÉNONCÉS EN ENTIER. QUAND IL LIT OU ÉCOUTE, CERTAINS MOTS SE PERDENT, D'AUTRES N'ONT PAS DE SENS...



Quelques idées d'aménagements

- Ne pas freiner l'expression spontanée par des remarques ou des corrections.
- Utiliser, au maximum, les supports visuels (images, frises, pictogrammes...) et, notamment, pour étayer ses repères dans le temps et dans l'espace.
- Privilégier le contenu du message et non sa forme.
- Tenir compte de sa communication non verbale (gestes, désignations, mimiques...) et l'encourager.
- Enrichir le message oral par des gestes, des mimes, des supports visuels... utiliser un vocabulaire connu de l'élève.
- Répéter et reformuler les consignes (changer de mot de vocabulaire ou/et de construction syntaxique), employer des phrases courtes et ne donner qu'une seule information à la fois.

La dyspraxie

Atteinte des fonctions du cerveau impactant la programmation et l'automatisation* des gestes volontaires ou physiologiques.

La dyspraxie peut en milieu scolaire se manifester par :

- Une écriture lente, laborieuse, très rapidement dégradée et illisible, l'effort pouvant entraîner une douleur physique.
- Une utilisation malhabile des outils scolaires.
- Des difficultés à trouver une information dans un texte chargé ou une carte. (Troubles visuo-spaciaux)
- Une grande fatigabilité due à la compensation permanente.

* Automatisation : faculté que possède le cerveau à enregistrer une séquence de gestes en mode automatique en réponse à une idée ou à une intention.

dyspraxie

Les aménagements

MAIS, AU FINAL, ON A MIS UNE ÉTIQUETTE SUR NOS PROBLÈMES:
VICTOR N'ÉTAIT PAS FAÎNÉANT, RETARDÉ, EN DIFFICULTÉ...



Quelques idées d'aménagements

- Utiliser l'ordinateur et des logiciels adaptés.
(Dans un cadre pédagogique concerté, surtout pour les deux premières années d'utilisation, souvent au collège.)
- Transmettre le contenu des cours soit en copie soit sur clés USB, soit sur Pronote.
- Utiliser de la couleur en histoire géographique et en géométrie pour soulager les troubles visuo-spaciaux.
- On peut également aménager ou dispenser l'élève de certains modules d'EPS qui le dévalorisent devant ses camarades.

Le Trouble De l'Attention

avec ou sans

Hyperactivité

Atteinte des fonctions du cerveau impactant la concentration, l'attention, l'impulsivité et la planification.

Le TDA / H en milieu scolaire peut se traduire par :

- Des difficultés à faire deux choses en même temps (par exemple écouter et écrire).
- Des difficultés à rester concentré.
- Des difficultés à s'organiser, à planifier, même dans ses actions ou ses réflexions.
- Des réactions impulsives physiques et intellectuelles.
- Des difficultés à rester en place, manipule tout ce qui se trouve à sa portée.
- Des difficultés à suivre les consignes.
- Des difficultés à prioriser les tâches.

TDA / H

Les aménagements



Quelques idées d'aménagements

- Éviter de diviser son attention. Lui demander une seule tâche à la fois : soit il écoute, soit il écrit.
- Donner des consignes claires et brèves.
- Vérifier que l'élève est attentif lors de la consigne.
- Proposer des fiches photocopiées afin que l'élève mobilise toutes ses ressources attentionnelles sur l'écoute de la leçon plutôt que sur la copie à réaliser.
- Indiquer visuellement le temps restant pour terminer un travail.
- Mettre en place un contrat écrit avec lui (attitude, tolérance...). Les réussites peuvent être notés et ce support peut servir de lien entre l'établissement et la famille.
- Utiliser des codes que l'élève va repérer : geste, parole, regard. Il réagira petit à petit, positivement face à vos alertes.

La dyscalculie

Atteinte des fonctions du cerveau impactant la numération : comprendre, utiliser, interpréter ou communiquer à l'aide des nombres.

La dyscalculie en milieu scolaire peut se traduire par :

- Une difficulté lors du dénombrement.
- Une utilisation fréquente des doigts ou autres objets pour compter.
- Une difficulté à lire et à écrire des nombres.
- Une difficulté à effectuer des opérations arithmétiques.
- Une difficulté à retenir les tables de multiplication.
- Une difficulté à saisir et à utiliser les termes mathématiques.
- Une difficulté à comprendre les énoncés de problèmes mathématiques.

dyscalculie

Les aménagements



Quelques idées d'aménagements

- Permettre l'utilisation de la calculatrice.
- Ne pas noter l'élève sur le calcul, mais sur le raisonnement.
- Vérifier la compréhension des énoncés et/ou des consignes.
- Lui permettre de coloriser les énoncés de problèmes.
- Ne pas l'interroger à l'oral ou au tableau, sauf si l'élève est volontaire.
- Lui permettre d'utiliser ses propres moyens de contournement.
- Proposer les cartes mentales ou tout autre support visuel comme outil pour apprendre les cours mais aussi pour résoudre les problèmes.

Dyslexie / dysorthographe

Dyslexie : Atteinte des fonctions du cerveau impactant l'acquisition de la lecture.

Ce dysfonctionnement est souvent associé à une :

Dysorthographe : Atteinte des fonctions du cerveau impactant l'acquisition de la grammaire et de l'orthographe.

La dyslexie en milieu scolaire peut se traduire par :

- Une difficulté à lire de manière fluide et sans erreur.
- Une lenteur excessive de lecture.
- Une difficulté à différencier certains mots et/ou certaines lettres.
- Une difficulté à découper un mot en syllabes.
- Des difficultés de compréhension quand il lit, un texte ou un livre.

La dysorthographe en milieu scolaire peut se traduire par :

- Une grande difficulté à maîtriser les règles orthographiques, et ce, au delà des erreurs de grammaire.
- Une difficulté à recopier un texte.
- Un écart important entre le raisonnement et les résultats à l'écrit.

dyslexie dysorthographe

Les aménagements



Quelques idées d'aménagements

- Permettre et encourager l'élève à utiliser un ordinateur, un logiciel de reconnaissance vocale et un correcteur orthographique pour ses productions écrites.
- Ne pas pénaliser l'élève sur les erreurs d'orthographe.
- Privilégier l'oral en évaluation.
- Permettre et encourager les livres audio.
- Transmettre les cours sur clefs USB, sur Pronote ou sur photocopie (pour permettre à l'élève d'apprendre un cours compréhensible et sans erreur).

POUR ALLER + LOIN

Vidéos

Quelques Youtubers

- Fano la dyslexie
- Constance je crie mes maux
- La chaine +dys

Ressources Web

www.dys.nc
www.ac-noumea.nc
<http://unc.nc>

Lectures

Professeur de français, elle-même dyscalculique, C. GUERRIERI propose 3 guides de survie à l'attention des élèves et des professeurs. Nous vous les recommandons, téléchargeables gratuitement : <http://guerrieri.weebly.com/guides-de-survie.html>

- Le guide de survie pour l'élève DYS au lycée.
- Le guide de survie pour le professeur confronté à des élèves DYS.
- Le guide de survie du lycéen pour le bac de français.

<http://lettres.ac-noumea.nc>

→ **Accueil / Enseigner / Ressources et usages numériques / Ressources diverses**

Livret réalisé par l'association DYS.NC en partenariat avec la Mairie de Nouméa et le Vice-rectorat.

Textes : Association DYS.NC

Illustrations : Fiamma Luzati

Conception graphique / maquette : Sandrine Faure

Imprimé par EIP - Editions Impressions du Pacifique à 7500 exemplaires.

Nous contacter



Assodys.nc@gmail.com



DYS.NC

LES DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS

Au secondaire

L'APTA : **A**ccompagnement **P**ersonnalisé pour les **T**roubles des **A**pprentissages

Lorsqu'un élève est accueilli dans un établissement avec un APTA, les aménagements doivent être mis en place le plus rapidement possible par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

L'APTA est un dispositif d'accompagnement qui s'adresse aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages.

Conçu comme un outil d'accompagnement de l'élève tout au long de son parcours scolaire. Il est évalué chaque année de façon concertée avec les enseignants et les parents.

Plus d'infos sur le site du vice-rectorat :

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique327>

À l'université

Les Étudiants présentant un handicap ou un problème de santé ayant des répercussions importantes sur les études peuvent aussi réaliser une demande d'aménagement d'étude et/ou d'épreuve.

Plus d'infos sur le site de l'Université :

<http://unc.nc/vie-etudiante/espace-uni-handicap/>

DYS

Derrière ces trois lettres sont regroupés différents troubles cognitifs : dyslexies, dysphasies, dyscalculies, dyspraxies, dysorthographies, troubles de l'attention...

En ce qui concerne leur scolarité et pour leur assurer un avenir, il faut cibler des priorités, si possible en se projetant dans le long terme. L'élève se fatiguant très vite, il ne pourra pas progresser sur tous les fronts.

Il faut donc réfléchir ensemble ; professeurs, parents et enfant (lorsqu'il est assez grand et mature) pour définir un projet, centré sur les objectifs d'apprentissage à atteindre.

DYS.NC